



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E73524

VALABLE JUSQU'AU 17/11/2024

ÉDITÉ LE 26/02/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/12/1997

Forme juridique : SAS

Capital : 125 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN

Siret : 415 126 507 00011

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2106113

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 4440614204

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 4440614204

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2022

Raison sociale : BELZIC SAS

RUE ALTIERO SPINELLI
PARC D'ACTIVITES KONRAD ADENAUER
77240 VERT-SAINT-DENIS

Téléphone : 01 60 68 42 56

Fax : 01 64 52 32 91

Portable : 0659303344

Site Internet : www.belzic.com

E-mail : belzic@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

LEVEN JEAN-MARC PRÉSIDENT

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	18/11/2021
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	14/11/2023
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	16/11/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSANT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSANT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.